

---

**Arapi** - BP 91603 - 37016 Tours cedex 1

---

**Autisme Europe** – Rue Montoyer, 39 – B-1000 Bruxelles – Belgique

---

**Autisme France** – 1209, chemin des Campelières – 06254 Mougins cedex

---

**Unapei** (Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)  
15, rue Coysevox – 75876 Paris cedex 18

---

M. Philippe Douste-Blazy  
Ministre des solidarités,  
de la santé et de la famille  
MINISTERE DES SOLIDARITES,  
DE LA SANTE ET DE LA FAMILLE  
14, avenue Duquesne  
75007 PARIS

Le 9 mars 2005

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'occasion d'apprécier votre sensibilité à la cause des personnes atteintes d'autisme au travers du nouveau Plan Autisme que vous avez récemment présenté. Nous avons été heureux alors de percevoir votre détermination à améliorer la condition des personnes autistes en traçant les lignes d'une politique courageuse et assortie de moyens, même si ceux-ci nous paraissent toujours insuffisants compte tenu du retard à rattraper.

Lors de la conférence de presse de présentation de votre plan autisme, vous avez cité les travaux de l'équipe de Mônica Zilbovicius en insistant sur le fait que ces travaux scientifiques apportaient enfin la démonstration d'une absence de responsabilité des parents dans l'apparition de l'autisme de leur enfant.

Nous sommes donc étonnés de votre soutien apporté publiquement aux détracteurs du rapport établi par l'Inserm sur l'effet des psychothérapies. Ceux qui contestent aujourd'hui violemment ce rapport sont en effet ceux qui ont le plus mis en cause les parents, ajoutant une culpabilisation intolérable à la souffrance d'avoir un enfant en difficulté. Les travaux qui ont abouti à la rédaction de ce rapport réalisé à la demande d'associations de familles ont été menés en toute indépendance par des experts regroupant toutes les orientations. Ils s'appuient sur des travaux scientifiques et leurs conclusions nous semblent dénuées de tout parti pris. Enfin, l'Inserm est un organisme dont le sérieux ne nous semble pas pouvoir être mis en doute.

Notre souci étant que les personnes autistes bénéficient de ce qu'il y a de mieux en matière de soins et d'éducation, nous cherchons à étayer nos actions sur des données scientifiques qui doivent permettre de faire des choix éclairés. Une politique de soins et d'éducation ne peut à notre avis se dispenser de l'éclairage des apports scientifiques afin que les moyens disponibles soient utilisés pour une meilleure évolution et une meilleure qualité de vie des personnes autistes et de leurs familles.

Nous vous demandons en conséquence de revenir sur votre décision de retrait de ce rapport. Il marque pour nous une étape importante mais non définitive et nous espérons que de tels travaux pourront continuer à se développer en France.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Arapi  
Autisme Europe  
Autisme France  
Unapei